

« SOUS NOS YEUX » (8/25)

L'agonie de la politique étrangère française

par *Thierry Meyssan*

Nous poursuivons la publication du livre de Thierry Meyssan, *Sous nos yeux*. Nous débutons la seconde partie sur la politique française avec, dans cet épisode, l'entrée en scène de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy. Progressivement les petits cadeaux vont transformer la politique étrangère de Paris du service de la France à des arrangements personnels entre amis.

RÉSEAU VOLTAIRE | DAMAS (SYRIE) | 29 NOVEMBRE 2019

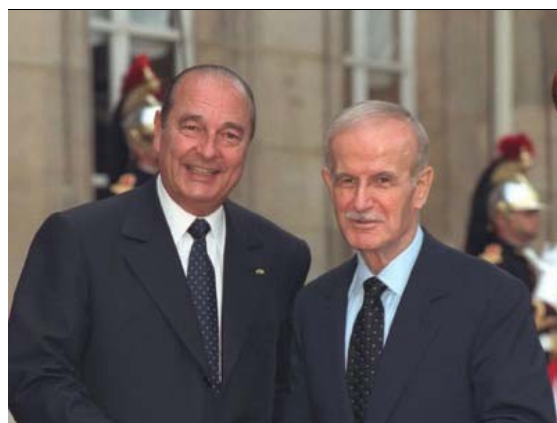
Cet article est extrait du livre *Sous nos yeux*.
Voir la [Table des matières](#).



Le 14 février 2003, renouant avec la tradition gaulliste d'indépendance de la France, Dominique de Villepin s'oppose au Conseil de sécurité à la volonté états-unienne de détruire l'Irak.

Les « Printemps arabes »,
vus de Paris

La politique extérieure de la France, jadis guidée par la vision stratégique de Charles de Gaulle, laisse progressivement la place à la recherche par quelques-uns de l'argent facile. Après avoir résisté à l'impérialisme états-unien, Jacques Chirac se retire du combat et mêle les affaires de l'État et ses affaires personnelles. Nicolas Sarkozy sert les intérêts US tout en négociant au passage pour lui-même tout ce qui peut l'être. François Hollande va plus loin encore en plaçant la République au service de quelques intérêts privés qui forment le nouveau parti de la colonisation. Emmanuel Macron manipule la France pour promouvoir les stratégies des grandes fortunes démocrates US. Toujours à la recherche de plus d'argent, la France se met successivement au service de la Turquie, du Qatar, de l'Arabie saoudite, puis du patronat transnational.



Pour Jacques Chirac, Hafez el-Assad était le seul dirigeant capable d'unifier le monde arabe. Il le comparait à Otto de Bismarck.

16— Jacques Chirac, « l'Arabe »

Jacques Chirac tient Hafez el-Assad en très haute estime. Il voit en lui une personnalité exceptionnelle ayant une vision pour son pays et sa région.

La France l'avait combattu durant certaines phases de la guerre civile libanaise. Elle lui reprochait publiquement d'être responsable de l'assassinat de son ambassadeur à Beyrouth, Louis Delamare (1981), qui fut immédiatement suivi en réplique par l'attentat ordonné par le président François Mitterrand contre le bureau national de la conscription militaire à Damas qui fit 175 morts.

Après la défaite syrienne face à Israël, en 1967, Hafez el-Assad avait pris

le pouvoir en s'appuyant à la fois sur des partisans du Baas et sur des aventuriers, dont son propre frère Rifaat. Ce dernier devint le compagnon régulier de golf de François Mitterrand et l'ami d'Abdallah, le futur roi d'Arabie saoudite. En 1982, alors qu'il vivait entre la France et la Syrie, il organisa un attentat rue Marbeuf à Paris contre la revue *Al-Watan Al-Arabi* qui l'avait critiqué. Son amitié avec le président Mitterrand détourna l'enquête de police. Son pays fut accusé à sa place du crime et la France expulsa deux diplomates syriens dont le responsable des Renseignements, Michel Kassoua. En définitive, l'affaire ne pesa pas sur les relations entre les deux États.



Selon l'amiral Pierre Lacoste, ancien directeur de la DGSE, c'est le président Mitterrand qui avait ordonné le méga attentat de Damas en rétorsion de l'assassinat de l'ambassadeur Delamare. L'opération fut revendiquée par les Frères musulmans qui la réalisèrent sous le contrôle de François de Grossouvre.



L'attentat de la rue Marbeuf à Paris a été ordonné par Rifaat el-Assad. Sur pression de son ami le président Mitterrand, il a été attribué successivement à tort au diplomate syrien Michel Kassoua (qui a été expulsé), puis au révolutionnaire Carlos (qui a été condamné).

Jacques Chirac est le seul chef d'État étranger à se rendre aux obsèques d'Hafez el-Assad (2000). Alors qu'un mouvement d'opposition traverse le pays, la France qui avait misé sur le vice-président Abdel Halim Khaddam pour lui succéder, reconnaît la désignation de son fils Bachar el-Assad par le parti Baas comme prochain leader du pays.

Jouant au mentor, Jacques Chirac – que l'on surnomme « l'Arabe » tant son autorité est reconnue par les chefs d'État de la région – tente

d'introduire Bachar sur la scène internationale. Mais le jeune homme n'entend pas se laisser dicter sa conduite. Chirac négocie avec le nouveau président de sorte que Total puisse exploiter plusieurs champs pétroliers syriens. Au moment de l'appel d'offre officiel, la proposition de Total s'avère outrageusement désavantageuse. Elle est pourtant soutenue par de hauts fonctionnaires syriens, y compris le conseiller économique du Président, Nibras el-Fadel, dont on ne tarde pas à découvrir qu'il joue un double jeu pour le compte de Total et du patron syro-britannique de Petrofac, Ayman Asfari. Apprenant cette corruption, Assad sanctionne Total en l'écartant de l'appel d'offre, ce qui provoque la fureur de Chirac.

Jacques Chirac éprouve une déconvenue semblable au Liban. Au nom de la France, il a négocié avec son ami personnel, le Premier ministre Rafic Hariri, le droit d'explorer les eaux territoriales libanaises à la recherche de pétrole. L'opération est couverte par deux responsables de la Force de paix syrienne, le chef des services de Renseignement Ghazi Kanaan et le vice-président Abdel Halim Khaddam. Chirac envoie un bâtiment de la Marine nationale pour effectuer la prospection, mais le Président libanais, Émile Lahoud, en est informé, et convoque l'ambassadeur de France. Il lui signifie que les arrangements personnels de M. Hariri n'engagent pas son pays et que le bâtiment de guerre français est prié de quitter les lieux.

Réagissant à ces rappels à l'ordre, Chirac évite d'adresser la parole aux présidents syrien et libanais.

Jacques Chirac, qui avait soutenu les États-Unis face aux attentats du 11 septembre 2001, s'inquiète d'avoir été berné après avoir lu mon livre *L'Effroyable Imposture* [1]. Il ordonne à la DGSE d'en vérifier la thèse. Après avoir mobilisé plusieurs centaines de fonctionnaires et de nombreuses ambassades, les services lui répondent qu'ils ne sont pas en mesure d'approuver le livre, mais que tous les éléments qui ont pu être vérifiés – sauf une citation – sont exacts. Chirac, qui connaît bien Saddam Hussein, trouve là une confirmation que la France ne doit pas soutenir l'attaque anglo-saxonne au Proche-Orient. Le ministre des Affaires étrangères français Dominique de Villepin tient tête au secrétaire d'État Colin Powell. Il part en urgence à New York oubliant sur son bureau parisien le dossier que la DGSE lui a préparé. Qu'importe, son discours improvisé du 14 février 2003 suscite les applaudissements sans précédent des membres du Conseil de sécurité des Nations Unies et la colère de Washington. Il s'abstient de

critiquer les énormes mensonges de Powell – du soutien du président Hussein à Al-Qaïda au programme d'armes de destruction massive –, mais souligne que rien ne justifie cette guerre.



Disciple du philosophe Leo Strauss et historien officiel de l'armée israélienne, Edward Luttwak inspira le coup d'État invisible du 11 septembre 2001 avec son livre, « Manuel du coup d'État ».

Le président George W. Bush n'honore de sa présence le sommet du G8 à Évian que quelques heures. Alors qu'une campagne de « French Bashing » se développe aux États-Unis, le conseiller du Pentagone qui inspira le coup d'État du 11-Septembre, Edward Luttwak, menace publiquement le président Chirac au journal télévisé de *France2*. Il déclare sans ambages : « Chirac a une addition à payer à Washington ! Il a une longue addition à payer à Washington. Et, à Washington, il y a une décision évidemment de lui faire payer l'addition. Chirac, il a voulu manger et bouffer [sic] aux dépens des États-Unis sur la scène diplomatique et, évidemment, il va payer ».

Paniqué, Jacques Chirac tourne casaque et se range derrière toutes les initiatives US, allant jusqu'à mettre à disposition son ambassadrice à Tbilissi, Salomé Zourabichvili, comme ministre des Affaires étrangères de Géorgie durant la « révolution des Roses » (décembre 2003), ou encore participant à l'enlèvement du président d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, et le faisant séquestrer en République centrafricaine (mars 2004) [2].

Suivant la même ligne, Jacques Chirac et son ami le milliardaire Rafic Hariri rédigent la Résolution 1559 exigeant le retrait du Liban de la Force de paix syrienne et le désarmement de toutes les milices libanaises, dont le Hezbollah et les groupes palestiniens. À la différence des autres milices, placées au service d'un chef féodal ou subventionnées par un État étranger,

le Hezbollah est un réseau de résistance au colonialisme israélien, inspiré par la Révolution iranienne et alors armé par la Syrie. Cette résolution est inapplicable, sauf à vouloir offrir le Liban à l'armée israélienne. Par ailleurs, le Président Chirac décide de boycotter son homologue libanais, Émile Lahoud, qui n'est pas même invité au sommet de la Francophonie.



Le milliardaire saoudo-libanais Rafiq Hariri a abondamment financé toute les campagnes électorales de Jacques Chirac, depuis son élection à la Mairie de Paris.

Le 14 février, Rafic Hariri – qui n'était plus Premier ministre – est assassiné, prétendument au moyen d'une charge explosive contenue dans une camionnette [3].

Jacques Chirac se précipite à Beyrouth, non pas pour assister aux funérailles, ni même pour rencontrer des officiels, mais pour passer une journée complète avec les juristes du défunt à signer des documents commerciaux privés. Puis, il retourne à Paris tandis que la « révolution du Cèdre » bat son plein au Liban, sous la discrète supervision des hommes de Gene Sharp, les agitateurs serbes de Washington.

Influçnable, Jacques Chirac partage la certitude que Bachar el-Assad et Émile Lahoud ont ensemble planifié l'assassinat de son ami et partenaire privé en affaires, Rafic Hariri. Il soutient donc la Commission des Nations Unies chargée d'enquêter sur ce crime à la place de la Justice libanaise. S'en suivent, durant plusieurs années, des accusations lancées par l'Onu, l'ostracisme mondial de Bachar el-Assad, et l'arrestation des quatre généraux les plus proches du Président Émile Lahoud. Un « Tribunal » international est créé sous les auspices du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, mais sans l'approbation du Parlement libanais, pour juger les deux présidents « assassins ».

Les obsessions de Jacques Chirac n'altèrent pas la coopération franco-syrienne. À partir de 2003 et jusqu'à la suspension des relations diplomatiques en 2012, les services syriens informent leurs homologues sur les jeunes Français qui veulent partir en Irak ou qui y combattent contre l'occupant états-unien. Si d'aventure, ceux-ci passent en Syrie, ils sont interpellés et discrètement rapatriés en France par avion militaire. Cette coopération permet à la France de maintenir l'ordre public et de prévenir de nombreux attentats sur son sol. Parmi les jihadistes extradés par la Syrie, se trouvent Boubaker Al-Hakim (assassin du leader tunisien Chokri Belaïd) ou Sabri Essid (le demi-frère de Mohamed Merah qui deviendra un des bourreaux de Daech). Cependant, non seulement la France interrompra cette relation durant le « Printemps arabe », mais elle libérera ces prévenus en raison de son alliance avec les Frères musulmans.

À partir du 2 septembre 2005, Jacques Chirac cesse de gouverner. Il est victime d'un grave accident cérébral et ne sera plus jamais en mesure d'occuper ses fonctions même s'il les conserve en apparence. Durant deux ans, son gouvernement se divise entre les gaullistes autour du Premier ministre Dominique de Villepin et les atlantistes autour du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy.

Lors de l'attaque du Liban par Israël, à l'été 2006, Villepin soutient le Hezbollah dont Chirac avait demandé le désarmement. Une fois son mandat terminé, Chirac étale sa corruption et s'installe dans un luxueux appartement mis à sa disposition par la famille Hariri pour sa retraite. Soutenu par Madame Chirac, Sarkozy lui succède.

17— Nicolas Sarkozy, « l'Américain »



Fils d'un des cinq fondateurs de la CIA, l'ambassadeur Frank G. Wisner a élevé son beau-fils Nicolas

Nicolas Sarkozy est élu président de la République française en mai 2007, non pas pour son programme, mais pour sa volonté. Les Français voient en lui l'homme capable de relancer un pays endormi et bloqué. Ils ignorent par contre que Sarkozy avait été élevé adolescent par la troisième femme de son père, à New York. Or Christine de Ganay s'était remariée à l'ambassadeur Frank Wisner Jr, fils du

Sarkozy adolescent à New York. Il l'a introduit auprès de la CIA qui a favorisé son élection à la présidence française. fondateur des services secrets de la CIA / Otan, le réseau *Stay-behind* Gladio. C'est par ce biais que Sarkozy a dès lors été parrainé par Washington pour devenir président de la République française [4].

À la différence de Jacques Chirac qui s'était montré un gaulliste courageux en 2003 avant de se transformer en réaliste affairiste, Nicolas Sarkozy est considéré par Washington comme un agent. Il est immédiatement associé aux projets états-uniens.

Alors qu'il était encore ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy initie des contacts avec Abdullah Senussi, le chef des services secrets intérieurs libyens et beau-frère de Mouammar Kadhafi. Il faisait l'objet d'une condamnation par contumace en France pour son rôle dans l'attentat contre le vol 772 UTA qui causa la mort de 170 personnes en 1989, au cours de la guerre du Tchad. La Libye propose de financer la campagne électorale de Sarkozy en échange d'une promesse d'amnistie ou d'un non-lieu judiciaire. Un ministre délégué et homme de confiance de Sarkozy, Brice Hortefeux, négocie le montant avec le colonel Kadhafi. En définitive, selon le haut fonctionnaire libyen qui a supervisé la transaction, l'homme d'affaire franco-libanais Ziad Takieddine transporte 57 millions d'euros à Paris.

Au cours de la campagne électorale, la Libye observe que la candidate socialiste Ségolène Royal pourrait aussi l'emporter. Senussi prend alors contact avec l'ancien ministre socialiste des Affaires étrangères, Roland Dumas, qui – toujours selon la même source – vient chercher 25 millions d'euros à Tripoli, à peu près la moitié de la somme offerte à son concurrent.

La loi française interdit le financement de campagnes électorales par des États étrangers. Au demeurant le coût des campagnes ne peut atteindre ces sommes. Sarkozy et Royal ne peuvent pas promettre de fabriquer un non-lieu judiciaire sauf à mépriser la Justice et son indépendance. Ils peuvent par contre prononcer une amnistie, mais pas la négocier pour leurs affaires personnelles. Roland Dumas le sait d'autant mieux qu'il fut président du Conseil constitutionnel (1995-2000) chargé de veiller au bon déroulement des élections. La Justice française enquêtera sur les fautes de Sarkozy, mais pas sur celles de Royal [5].

Les affaires entre les Kadhafi et les Sarkozy se poursuivent après son

arrivée à l'Élysée. La « première dame » (sic) Cécilia Sarkozy est chargée de trouver une issue au procès des cinq infirmières bulgares et du médecin palestinien détenus depuis huit ans. En 1999, plus de 400 enfants ont été contaminés par le rétrovirus du sida à l'hôpital de Benghazi. Les islamistes accusent Mouammar Kadhafi de négliger la ville de Benghazi et d'avoir comploté pour assassiner leurs enfants. Le procureur local préfère accuser les personnels soignants étrangers pour disculper le Guide. Il les fait sauvagement torturer pour leur extorquer des aveux.



Lorsqu'il était procureur, Robert Mueller accusa la Libye d'être responsable de l'attentat de Lockerbie. Par la suite, la justice écossaise établit qu'il se fondait sur une fausse preuve introduite sur les lieux de la catastrophe par un agent de la CIA.

Cependant la Bulgarie, qui vient d'adhérer à l'Union européenne, sollicite la Commission de Bruxelles pour qu'elle négocie avec Tripoli la libération de ses ressortissantes. La Libye se retrouve face aux mêmes fonctionnaires qui l'ont accusée de l'attentat du vol 103 de la PanAm qui explosa au-dessus de Lockerbie (Écosse), faisant 270 morts en 1988. Bien que Mouammar Kadhafi ait toujours nié y être impliqué, la Libye accepte d'indemniser les familles des victimes à hauteur de 2,7 milliards de dollars de manière à solder le dernier contentieux qui l'oppose aux Occidentaux. Conscient qu'il lui faut composer avec l'imagination des islamistes, le Guide décide d'utiliser cette infection nosocomiale pour récupérer ce qu'il a injustement été contraint de payer pour Lockerbie. Il demande alors qu'on lui rende cet argent en échange de son retrait de certains États africains et de la liberté pour les infirmières et le médecin. En définitive, les États-Unis versent la somme au Qatar qui la rétrocède à la Libye sous le contrôle de l'Union européenne. Le ministre de la Justice, le Frère musulman Moustafa Abdel Jalil, qui avait couvert les tortures lorsqu'il était président de la Cour

d'appel de Tripoli, fait ainsi la connaissance des émissaires du président Sarkozy. Toujours selon le même haut fonctionnaire libyen, Cécilia reçoit une gratification proportionnelle de la Libye (2,7 millions de dollars). Nicolas Sarkozy, qui est en train de divorcer, lui en fait cadeau. Elle pourra ouvrir avec son nouveau mari un cabinet de Relations publiques au Qatar. La Bulgarie se réjouit de la libération de ses ressortissantes, tout en fronçant les sourcils sur la manière dont l'accord a été conclu.



Après avoir épousé le futur animateur vedette de la télévision Jacques Martin, puis le futur président de la République Nicolas Sarkozy, Cécilia Ciganer se remaria avec le lobbyiste et metteur en scène des Forum de Davos, Richard Attias.

Désormais fréquentable, Kadhafi entreprend une tournée européenne, dont cinq jours en France. Il fait scandale en installant sa tente dans les jardins de l'Hôtel Marigny, résidence des hôtes de l'État. Surtout, il déclare à *France24* que la Libye est plus démocratique que la France. Cette provocation n'est pas aussi insensée que le pensent ses auditeurs, ainsi qu'on va le voir tout au long de cette histoire : en réalité, la France n'est plus une démocratie dans la mesure où ni le peuple, ni ses représentants ne sont réellement consultés pour nombre de décisions, notamment celles ayant trait aux politiques étrangère et de défense. C'était en revanche une République jusqu'à la fin du mandat de Jacques Chirac car le Pouvoir ne prenait de décisions qu'en fonction de sa perception de l'intérêt général. On va voir que ceci ne sera plus vrai longtemps. La Libye, quant à elle, est une démocratie directe inspirée des expériences des utopistes français du XIXe siècle. Cependant ce système est également un leurre. En effet, la société libyenne est fondée sur l'appartenance tribale, de sorte que les opinions personnelles ont peu de valeur. C'est d'ailleurs cette réalité sociale qui permet à Kadhafi d'exercer la fonction de chef d'État alors même

qu'elle n'existe officiellement pas. La grande différence entre les deux pays est ailleurs : en négociant avec les États-Unis, la Libye a cessé toute ingérence chez ses voisins, tandis que la France viole allégrement la Charte des Nations Unies, notamment en Afrique et bientôt au Levant. Surtout, Kadhafi a proclamé l'émancipation de chaque homme et a mis fin à l'esclavage, alors que la France – qui ne le pratique plus sur son sol depuis 1848 – n'a pas de problème à s'allier à des États esclavagistes comme l'Arabie saoudite et le Qatar.



Ayant renoué avec les États-Unis et s'étant plié à toutes les exigences du président Bush, l'ancien révolutionnaire Mouammar Kadhafi est devenu honorable.

Le premier acte du président Sarkozy à l'encontre de la Syrie est d'organiser, en mars 2008, la fuite du principal faux témoin de l'affaire Hariri, Mohamed Zuhair as-Siddik, auquel il fournit un faux passeport tchèque [6]. Certes, l'accusation d'assassinat lancée contre Émile Lahoud et Bachar el-Assad s'effondre, mais le mystère subsiste sur l'organisateur de cette mascarade. Comme si de rien n'était, Sarkozy se rend en voyage officiel à Damas pour relancer les relations entre les deux pays et s'assurer que la Syrie n'interviendra plus dans la vie politique libanaise.

En mai, le Premier ministre libanais – et agent des services secrets jordaniens –, Fouad Siniora, ouvre un conflit avec le Hezbollah. Il tente de neutraliser le pont aérien entre l'Iran et la Résistance ainsi que ses moyens de communication interne de manière à ce que les États-Unis et l'Arabie saoudite puissent prendre le contrôle du pays et attaquer la Syrie. Mais le Hezbollah passe à l'attaque. En quelques heures, le système de sécurité de Siniora s'effondre et il doit battre en retraite.

Des négociations de paix s'engagent à Doha. Le Qatar et la France imposent un nouveau président au Liban qui n'en avait plus depuis la fin du mandat d'Émile Lahoud, six mois plus tôt. Paris choisit le chef d'état-major,

le général Michel Sleimane, car il est facilement manipulable. Ce dernier avait en effet présenté de faux papiers pour lui et sa famille afin d'obtenir pour tous la double nationalité française. Sa désignation comme président du Liban laisse une épée de Damoclès au-dessus de sa tête, l'affaire étant en instance devant la Justice. Inquiet de ce que pourrait être la réaction syrienne, le Qatar offre au président Assad, qui n'a rien demandé, un avion et des voitures officielles.



Michel Sleimane (en haut à gauche) fait serment de défendre l'« indépendance » du Liban sous le regard bienveillant de l'émir du Qatar (en haut à droite) qui préside la cérémonie et du ministre français des Affaires étrangères qui l'a mise en scène.

L'émir qatari Hamad ben Khalifa Al Thani vient introniser le « président » Sleimane en lieu et place de son prédécesseur Émile Lahoud qui n'est pas même invité à la cérémonie. Durant celle-ci, à l'Assemblée nationale libanaise, le ministre français des Affaires étrangères Bernard Kouchner siège non pas sur les bancs du public, mais sur ceux du gouvernement libanais. Il manifeste son irritation lorsque l'ancien président de l'Assemblée observe que l'article 49 de la Constitution interdit à un chef d'état-major de devenir Président moins de deux ans après avoir quitté les armes. On ne prend donc pas le temps de modifier le texte et les députés élisent Michel Sleimane en violation de la Constitution.



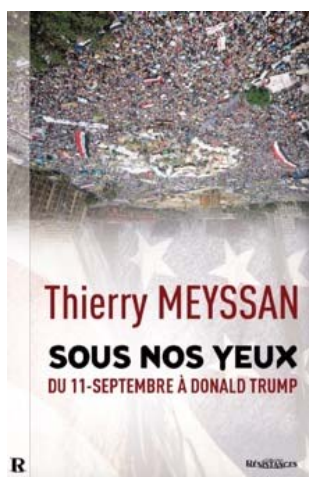
En 2008, la France estimait que Bachar el-Assad, le chef d'État le plus populaire dans le monde arabe, serait un ami sûr pour relayer la présence française en Méditerranée.

En juillet 2008, Nicolas Sarkozy lance l'Union pour la Méditerranée, une vaste opération visant en même temps à concurrencer ses partenaires européens et à réinsérer Israël dans le concert des nations de la région. Il invite à la fois Bachar el-Assad et son homologue israélien, Shimon Peres, à assister au défilé du 14-Juillet sur les Champs-Élysées. Le premier évite soigneusement le second. Mais pour l'occasion, le Liban et la Syrie installent enfin des relations diplomatiques (ils n'en avaient jamais eu depuis leur séparation par les Français en 1943). L'Union pour la Méditerranée (UPM) échoue pour les mêmes raisons que le Processus de Barcelone initié par l'Union européenne en 1995 : il est impossible de réunir tous les acteurs de la région tant que l'on n'a pas résolu le conflit israélien.

Sarkozy fait un second voyage officiel en Syrie, en janvier 2009. Contacté par l'administration Obama, le Président français s'abstient de décider quoi que ce soit. Il s'agit juste d'un voyage de reconnaissance.

(À suivre ...)

Thierry Meyssan



Ce livre est [disponible en français](#) en version papier.

[1] *L'Effroyable Imposture*, Thierry Meyssan, préface du général Leonid Ivashov, Demi-Lune (2002).

[2] « Coup d'État en Haïti », « Paris relâche le président haïtien », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 1er et 16 mars 2004.

[3] « Révélations sur l'assassinat de Rafiq Hariri », par Thierry Meyssan, *Odnako* (Russie), Réseau Voltaire, 29 novembre 2010.

[4] « [Opération Sarkozy : comment la CIA a placé un de ses agents à la présidence de la République française](#) », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 19 juillet 2008.

[5] Déposition de l'auteur au juge Tournaire, 24 mars 2018.

[6] « [M. Sarkozy aurait organisé la fuite de Mohamed Zuhair As-Siddik](#) », *Réseau Voltaire*, 16 avril 2010.

Source : « L'agonie de la politique étrangère française », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 29 novembre 2019, www.voltairenet.org/article206774.html